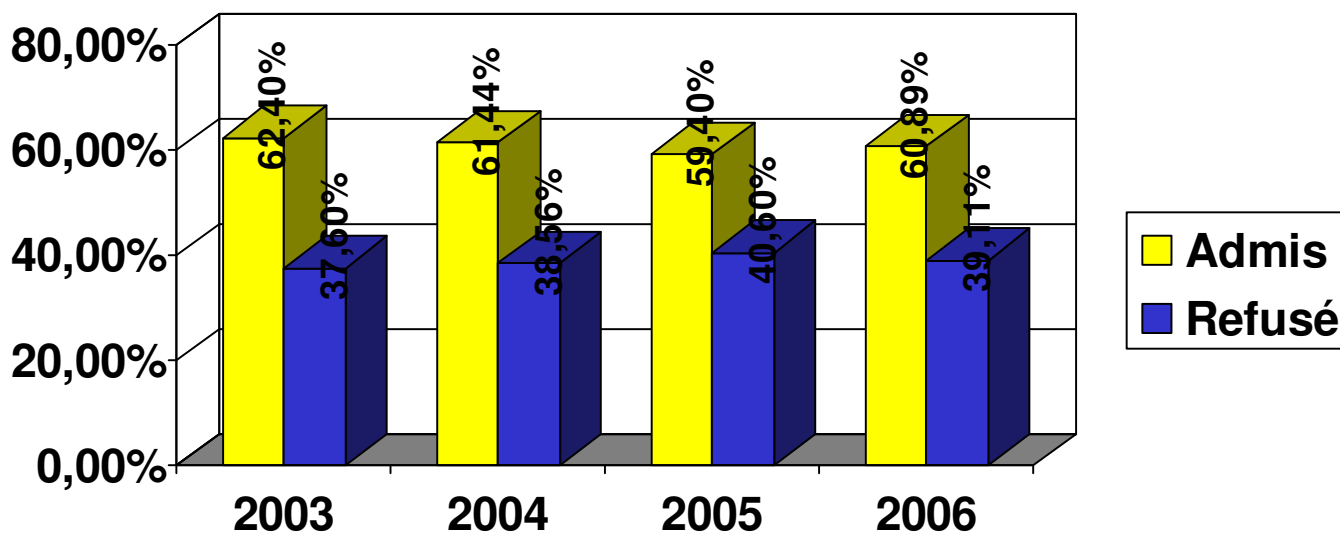


1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

1.1 RESULTATS GLOBAUX



Après les travaux du jury, on obtient 75,4 % des présents

12 MOYENNES PAR EPREUVE – EVOLUTION

Epreuves	2003	2004	2005	2006
français	9,83	10,66	9,7	9,6
Communication en langue vivante A :		10,90		
Allemand (81)	11,88	12,03	12,32	12,18
Espagnol (69)	11,47	9,43	10,32	9,57
Italien (11)	12,50	11,43	11,33	11,75
Langue vivante B Anglais	12,15	12,06	11,81	10,99
Analyse de l'espace territorial	9,70	8,88	9,06	9,16

2 LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

21 FRANÇAIS

Culture générale : les liens spectateur / cinéma .

Sujet : intéressant qui devait parler par son thème et sa problématique. En effet, le festival de Cannes aurait dû permettre d'étoffer la conclusion...

Niveau accessible, néanmoins des textes présentaient des difficultés par certaines références (Dovjenko, Preminger...) faisant appel à culture cinématographique .

Prestation des candidats : très inégale.

Quelques très bonnes copies : de 15 à 18.

La majorité : entre 9 et 12.

Et des copies faibles : ignorance des modalités de l'exercice et expression vraiment inquiétante.

Remarques habituelles : la norme écrite (grammaire, orthographe, syntaxe) technique de la synthèse (confrontation des doc/auteurs)

Difficultés d'analyse des textes 2 et 4. Le document iconographique a été occulté, peu utilisé ou non compris. (cf. XVIII et Diderot)

Manque de jugement et de mise en perspective.

Plan pas toujours cohérent.

Conclusions pauvres ...

Déroulement des corrections : de graves dysfonctionnements.... (copies perdues, enveloppes avec provenance des établissements, listes des candidats ...)

Brochon ne "veut plus de nous !"

22 LANGUES

LANGUE A

ALLEMAND

Compte-rendu des jurys de Illkirch

Mesdames SIGWALG (Illkirch) et KREMER (Peltre)

Madame FRIEDLI (Beaune) – jury à Beaune - rencontrée lors de la correction des écrits, a semblé être d'accord avec ces remarques

Dans l'ensemble, les sujets étaient de bonne qualité et intéressants, mais :

- Il eut été judicieux de **numéroter les sujets selon l'ordre de passage** (le 06 – 06 au matin : 1,2,3 ...)
- Il eut sans doute fallu éviter des **sujets trop longs** : 10 pages avec des articles confus, d'autres inutiles, des listes et des horaires
- alors que dans un autre sujet il n'y avait pas toutes les indications demandées au candidat ou bien pas de *choix* d'hôtels pour l'hébergement des clients potentiels (sujet n ° 12)
- Il reste le **problème de la vidéo** : nous sommes la seule LVA à proposer ce type de sujets. Ce support apporte-t-il vraiment des éléments supplémentaires indispensables pour pouvoir juger la compréhension et l'expression d'un candidat ? Ou bien, si le candidat n'a pas pu être préparé spécifiquement à ce type d'épreuve, n'est-ce pas le pénaliser ?
D'autant plus que cela empiète sur son temps de préparation
5 minutes de film x 2 passages + 5 mn de mise en œuvre = 15 mn ; il ne reste que 15 mn de préparation
Voire quand la vidéo dure 9 mn : $9 \times 2 + 5 = 23\text{mn}$: il ne reste que 7 minutes au candidat pour préparer !
- Les examinateurs auraient, bien sûr, dû **avoir le script des vidéos** ; ce n'était pas le cas
- Il eut fallu **éviter 2 vidéos consécutives** afin que les examinateurs puissent voir les séquences proposées.
Ex, sujet 7 : on demande de réserver un hôtel, mais celui-ci ne figure pas sur les documents écrits, mais sur le document filmé
- Les professeurs ont aussi demandé qu'il y ait davantage de sujets, de sorte que chaque centre de formation puisse avoir au moins **un sujet original ainsi qu'une vidéo**

Dans l'ensemble, à Strasbourg du moins, il semble que les prestations des étudiants aient été meilleures que les années précédentes : meilleure expression orale avec moins de fautes et l'emploi d'un vocabulaire professionnel plus précis etque les notes s'en sont ressenties. ... et cela est positif.

RAPPORT ORAL BTS TOURISME AGTL ESPAGNOL .

LES SUJETS :

Il est vraiment **TRES** regrettable que les sujets aient été tirés dans leur grande majorité en noir et blanc. Le noir et blanc ne donne envie ni de rêver ni de voyager. De plus nombre de photos ou cartes géographiques se sont révélées inexploitable par les candidats.

Ex : carte du sujet n° 9 sur le Costa Rica, sujet sur l'Equateur.

Les concepteurs de sujets ont passé des heures et des heures à élaborer des sujets touristiques attrayants pour les candidats et le résultat final en noir et blanc est vraiment triste. Est-ce sur ce genre de choses qu'il faut faire des économies ?

Le sujet sur Santiago de Compostela est arrivé dans les centres sans illustrations : les chefs de centre ont dû prendre la colle et les ciseaux.

Le contenu des sujets fut globalement satisfaisant. Certains cependant étaient trop légers en texte (ex : Argentina), surtout quand les candidats ont peu de connaissances personnelles ou une langue déficiente.

LES CANDIDATS :

Ils ne sont pas tous égaux devant les sujets. Certains découvraient le jour de l'examen les modalités et le type de sujet.

Il est également inadmissible que des candidats se présentent en LVA espagnol sans en avoir jamais fait.

Le niveau de langue est en réelle baisse.

Les notes du centre de Beaune s'échelonnent entre 1 et 19, avec bon nombre de notes très en dessous de la moyenne.

Les notes du centre de Strasbourg s'échelonnent de 5 à 18.

L'examineur de Strasbourg remarque que le nombre de candidats en LVC diminue (3 candidats) ainsi que leur niveau semble-t-il.

LANGUE B ANGLAIS

Déroulement des épreuves :

Pas d'incident notoire. Horaires respectés, préparation et passage bien régulés.

Remarques concernant les sujets :

- Pour deux sujets (11 et 12), il manquait le bandeau officiel de bas de page. Pas d'incidence sur le passage des candidats, mais anormal.
- Problème de lisibilité de certains documents iconographiques (photos, cartes en couleur). L'impression de ces sujets (n°7 par ex) a dû se faire à partir des documents scannés fournis lors de la réunion de choix des sujets, et non à partir des originaux, ce qui est regrettable. Pour le sujet 7, le premier document était de fait inexploitable.
- On constate – et déplore - l'absence de documents audio ou vidéo.
- Il y a eu une erreur de traduction dans une note de bas de page qui pouvait nettement décontenancer le candidat : sujet 12, 'to jack-knife' traduit par 'couteau de poche' au lieu de 'se mettre en travers'. Ce type d'erreur est facilement évitable avec une lecture plus attentive du dictionnaire.
- Nous soulignons l'originalité de certains sujets qui faisaient appel à la simulation de situations professionnelles. Intéressants, ils permettent de tester le bon sens et le pragmatisme des candidats.

Cependant, ils ont perturbé les plus faibles et les plus 'scolaires' qui n'ont pas su aborder correctement leur tâche.

Prestations des candidats :

- Niveau très hétérogène.
- D'excellents candidats ont su faire preuve de naturel, de connaissances touristiques solides, d'à-propos dans la conversation, d'esprit de synthèse et d'esprit critique. Il fut fort agréable de discuter avec eux.
- Dans l'ensemble, les candidats ont su communiquer sur les thèmes proposés, mais ont souvent eu du mal à élargir la discussion à d'autres thèmes proches.
- De grosses lacunes de vocabulaire chez certains, qui gênent fortement la compréhension orale. Un gros manque de préparation pour ces candidats. Voir les conseils prodigués plus bas :

Conseils aux futurs candidats :

- maîtriser le vocabulaire spécifique de base. Nous avons trop entendu de barbarismes tels que *interessant* (*interesting*), *patrimony* (*heritage*), *touristical* (*tourist*), *hebergement* (*accommodation*), *restauration* (*catering*); etc.
- prendre garde, à l'opposé, à ne pas polluer son discours d'expressions idiomatiques ou de mots de liaison peu naturels à l'oral. Ex : *consequently, furthermore, to put it in a nutshell, as far as I am concerned*. Ces expressions sont très correctes, mais ne sont pas toujours utilisées à bon escient. Garder à l'esprit que la conversation doit se faire naturellement et simplement.
- Se méfier des démarches trop 'scolaires'. Il n'est pas souhaitable d'entamer son oral par '*this text deals with...*' quand le sujet est composé d'images et propose une tâche actionnelle ('*Present the project to the tourist board*' par exemple.) Adapter sa présentation au type de sujet. Faire preuve de bon sens !!
- Réviser les temps grammaticaux, surtout pour rendre compte de ses expériences professionnelles (present perfect, preterit, for/since/ago).
- Préparer à l'avance votre présentation d'expériences de stage et de voyages. C'est la seule chose prévisible de l'oral ! Il est inadmissible qu'un candidat soit incapable de parler de ce qu'il a fait. Le vocabulaire ne doit pas être inconnu (*stage, animation, organisation d'événements, office du tourisme, point information, maître de stage*, etc, tous ces termes doivent être connus en anglais.) Se renseigner avant l'épreuve orale !
- Savoir quelles sont les monnaies des pays anglophones. Trop de candidats ne savaient pas comment dire une livre sterling en anglais (a pound). De même, se familiariser avec les systèmes de poids et mesures anglo-saxons et américains. De façon générale, être capable de rendre compte de ses connaissances sur les pays anglophones.

23 ECONOMIE DROIT

1. COMMENTAIRES SUR LE SUJET

Il s'agit d'un sujet « classique » sans difficulté particulière **intéressant quant à la diversité des thèmes abordés et conforme à l'objectif de l'épreuve** (travail méthodologique sur 12 points et développement structuré sur 8 points) avec une bonne répartition de barème. Il s'agit de plus d'**une situation concrète issue du domaine du tourisme** qui consistait à la participation à un colloque « Perspectives d'avenir de l'industrie touristique » en travaillant à partir de 3 thèmes : l'évolution juridique du secteur du tourisme, la stratégie des grandes entreprises touristiques françaises et l'essor du tourisme dans les pays en développement.

- L'exploitation et l'analyse d'une documentation à caractère juridique n'exigeaient pas de connaissances spécifiques dans la modification récente de la loi de 1992 et d'un litige concernant le voyageur TUI : toutes les réponses étaient à disposition dans les annexes. La seule difficulté se situait au niveau des questions 8 et 9 de la partie A : les étudiants devaient définir la notion de jurisprudence et préciser ce qu'est une directive européenne. En ce qui concerne l'exploitation d'une documentation à caractère économique, le sujet consistait, d'une part à analyser les difficultés rencontrées dans le passé par Nouvelles Frontières, et de d'autre part à identifier les raisons de son redressement..
- Le développement structuré nécessitait des pré-requis au niveau de l'analyse du tourisme comme facteur de développement. Ce sujet exigeait un minimum de connaissances techniques, et était intéressant au niveau de l'actualité touristique.

2. COMMENTAIRES SUR LA PRESTATION DES CANDIDATS

Le fait d'obliger les étudiants à rester toute la durée de l'épreuve a eu une conséquence positive sur l'évaluation des copies.

Travail méthodologique

Globalement, la partie relative à l'exploitation d'une documentation à caractère juridique a été convenablement traitée. Les difficultés rencontrées concernent surtout les notions de jurisprudence et de directive européenne. Quant à l'exploitation de la documentation à caractère économique, le travail fut globalement insuffisant : pour preuve, l'analyse des difficultés rencontrées par Nouvelles Frontières fut rarement abordée.

Développement structuré

Les résultats furent globalement convenables. Le sujet a été traité par l'ensemble des étudiants qui a bien respecté la méthodologie de l'épreuve. Toutefois, la plupart des étudiants doivent approfondir leur raisonnement en s'appuyant sur des arguments économiques et juridiques avec des exemples cohérents issus du milieu touristique ; pour preuve, plusieurs étudiants ont repris cette citation : « *Comme disait le vieux sage, le tourisme, c'est comme le feu, il peut faire chauffer la marmite ou brûler votre maison et les PED voient brûler beaucoup de maisons* » (Sic).

Quant à la conclusion, les ouvertures de sujet cohérentes sont trop rares.

3. CONSEILS AUX CANDIDATS

Il s'agit d'une épreuve qui se prépare sur deux années de formation. L'approche méthodologique est aussi importante que l'acquisition des connaissances. **Les révisions régulières** ainsi que **le suivi de l'actualité touristique** restent des éléments indispensables pour une bonne réussite de cette épreuve.

24 ANALYSE DE L'ESPACE TERRITORIAL

RAPPORT

- Nombre de copies corrigées : 168

Reconduction du système de double correction en binôme (1 géographe et 1 professeur de technique touristique).

Note la plus haute : 16/20

Note la plus basse : 03/20

Moyenne de l'épreuve : 09,08/20

Le barème de la partie 2 (lecture des paysages) était trop élevé ; la note maximale accordée aux candidats par les 4 binômes n'a pu dépasser 04/06. Cette partie a également été à l'origine de très nombreuses redites de la part des candidats. Il a donc été nécessaire de rechercher des points dans la partie 1.

- Sujet

Technicité accrue, répondant aux exigences du référentiel et de la circulaire adressée aux centres de formation par l'inspection générale d'histoire géographique.

Les documents fournis :

- absence d'échelle sur la photo aérienne (annexe 3) et sur le document de situation (annexe 4) ;
- données démographiques au bas de la légende (annexe 2) mal situées (90 % des étudiants n'ont pas pu les utiliser) ;
- limites communales inexactes sur le croquis cartographique.

CONCLUSION

Globalement, c'était un bon sujet correspondant aux enseignements dispensés tant en analyse patrimoniale qu'en analyse spatiale.

25 ETUDE D'OPERATIONS TOURISTIQUES

RAPPORT

Moyenne générale 12,03 (de 5,5 à 18 – 22 copies en dessous de 10 et seulement 11 en dessous de 8 et 48 copies notées 13 ou au dessus de 13 soit 30%) sur 157 copies.

Résultats satisfaisants qui s'expliquent par la facilité du sujet et surtout par des consignes d'évaluation toujours favorables aux étudiants (barème très détaillé)

Pas de problèmes de conformité au référentiel (à part la référence à un logiciel) ni de lisibilité ou de difficultés.

Dossier 1 : Facile car paraphrase des annexes (tous les éléments sont dans les annexes) A noter que les candidats ont fait un effort de structuration dans leurs réponses.

Le fait de nommer le logiciel ACCES a pu induire certains étudiants dans l'erreur.

Dossier 2 : Un cadre technique aurait pu amener les étudiants à plus de professionnalisme d'autant plus que le sujet ne donnait aucune possibilité de choix de circuit

Partie gestion sur notée du fait du barème trop détaillé

Le seuil de rentabilité par pax n'est pas encore acquis par un certain nombre de candidats (nous retrouvons souvent la même formule fausse...)

Partie informatique simple mais qui présente l'avantage de servir de base pour les années prochaines (vocabulaire, présentation...)

Pour compléter le rapport du groupement inter-académique, vous trouverez un complément avec le rapport E5 de l'Académie de Nantes

De Agnès POYET CARRE – coordinateur Académie de Nantes – Pays de la Loire

D'une manière générale, l'ensemble des jurys (composés de 6 professeurs de Techniques touristiques et de 6 professeurs de gestion- mercatique) a émis les avis suivants :

- sujet très intéressant dans sa thématique, très actuel
- mais plutôt scolaire - d'un niveau de fin de 1^{ère} année ou début de 2^{ème} année et non véritablement de fin de BTS
- un positionnement de chargé de mission au sein d'un SLA qui permettait de développer effectivement pas mal de situations
- bonne intégration des éléments d'informatique et de gestion.
- conclusion : un sujet facile par rapport aux années précédentes... qui n'a pas véritablement permis de valoriser les bons candidats... et dont l'évaluation moyenne arrive à 11,84 / 20.

DOSSIER 1 :

- beaucoup d'annexes mais qui « donnaient » trop de réponses aux candidats et offraient peu de possibilités de réflexion ou d'analyse ;
- 1-1 : ici, les étudiants auraient pu faire appel à leurs propres connaissances... sur les objectifs et les freins... Il aurait peut-être été préférable de préciser clairement le nombre d'objectifs et de freins attendus par le jury (ex : 5 objectifs et 3 freins)
- 1-3 : la « notion de tableau de bord » a souvent fait partie des réponses
- 1-5 : d'une manière générale, les étudiants ont eu beaucoup de mal à « caractériser l'offre lozérienne... » La carte Languedoc Roussillon n'indiquait pas où se situait le département de la Lozère, ce qui a certainement gêné les candidats.
- 1-6 une utilisation de l'outil informatique intéressante, mais la proposition du logiciel Access (outre le problème de déontologie) a perturbé les étudiants

Quelques éléments complémentaires de réponse : alimenter une base de données pour informer la clientèle... par contre pas mal d'étudiants ont eu du mal à bien situer le rôle et les activités d'un SLA...

DOSSIER 2

- 2-1 : le barème utilisé (4+4+4) pour le programme sur le thème de l'eau, ne permettait pas de mettre en valeur le « bon candidat », la faisabilité étant beaucoup trop valorisée par rapport à la pertinence et les outils techniques souvent « oubliés » Par ailleurs, il manquait des éléments tels qu'horaires ou durée pour la visite de sites
- 2-2 il aurait été préférable de parler de « base de données » et d'utiliser le terme « mode opératoire » plutôt que démarche. Question de fond : jusqu'où doit-on aller dans l'étude et la connaissance des logiciels ?
- 2-3-1 Le barème de calcul des charges variables ne comportait qu'un élément de calcul (celui de l'hébergement)... et qui ne valait pas plus que les autres éléments... pourquoi était-ce aussi simple ? De même la pénalisation de répartition entre charges variables et charges fixes n'était pas assez développée, ce qui a « lissé » les résultats
- 2-3-2 N'aurait-il pas été plus simple de proposer le tableau pour le compte de résultat différentiel... ce qui permettait de différencier immédiatement les étudiants connaissant bien leur cours et ceux qui « flottaient »

26 CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Statistiques du seul centre de BEAUNE

Nombre de candidats interrogés : 99

Moyenne épreuve : 11,68

Note la plus basse : 3,5

Note la plus haute : 20

4 jurys (1 professionnel présent par jury chaque jour)

Moyenne par jury : Jury 1 : 11,71
 Jury 2 : 11,58
 Jury 3 : 11,45
 Jury 4 : 11,96

Il serait souhaitable que les convocations des professionnels leur parviennent au moins deux semaines avant le début des épreuves.

1 – Rappel aux centres de formation

- Respecter la présentation normalisée des tableaux récapitulatifs : Actions/Projet/Stage sur Format A3 :
 - le recto : page de présentation
 - le verso : tableau
- le tout sur une seule feuille.

- Vérifier les certificats de stage : certains comportaient des erreurs de date ou n'étaient pas totalement remplis. Il est nécessaire de produire deux originaux. Il en est de même pour les contrats de qualification. Des copies certifiées conformes peuvent être acceptées.

2 – Projet

- Certains d'entre eux sont encore des actions professionnelles. Exemples : réédition de plaquettes d'informations touristiques, réédition sans nouveauté d'événementiels.

- Un document à entête réel avec signature ou cachet du commanditaire s'impose.

- Des candidats semblent avoir refusé tout suivi de la part de leur commanditaire et de l'équipe pédagogique (cf. notes inférieures ou égales à 7 soit 15 candidats).

- Un projet présenté n'est pas nécessairement un projet abouti mais le candidat doit respecter une méthodologie et une analyse technique des documents utilisés. Exemple : étude de la concurrence : tableau synthétique et conclusions.

Rappel : un diagnostic territorial et/ou mercatique ne s'impose pas à tous les projets !

3 – Actions

- Trop de candidats ne présentent que des actions collectives (classe entière voire même 1^{ère} et 2^{ème} année BTS AGTL) : d'où choix restreint au moment de l'interrogation.

- Confusion dans les 4 champs professionnels notamment événementiels et gestion de l'information touristique souvent présentés comme « accueil ».

4 – Communication

- Des fiches lues ou apprises par cœur nuit à la qualité de la prestation orale.

- Partie 2 (après les 10 minutes imposées au candidat) : des étudiants semblent encore ignorer qu'il s'agit d'une « conversation » avec le jury et s'en tiennent maladroitement au plan prévu mais pas toujours adéquat.

Conclusion

Depuis la réforme, **un bilan s'impose.**

En fonction de ce rapport, il est nécessaire de prévoir en début d'année scolaire prochaine, vu le nombre croissant de nouveaux centres de formation, une **réunion d'harmonisation pour préparer cette épreuve.**

En outre, les professeurs présents interrogeant sur le centre d'examen lors du passage de leurs étudiants, insistent fortement pour ne plus être convoqués sur ce lieu. Toute l'équipe pédagogique est mal à l'aise. Cela nuit à la sérénité des délibérations et semble non conforme aux principes de confidentialité et d'anonymat d'un examen national.

27MODULE OPTIONNEL : PATRIMOINE CULTUREL ET TOURISTIQUE REGIONAL

RAPPORT

Les membres du jury réitèrent leur inquiétude quant au décret de juillet 2005 et souhaiteraient que puisse être reconnu comme nécessaire le passage de cette épreuve facultative ainsi qu'un suivi des cours optionnels de patrimoine régional sur les deux années scolaires pour l'attribution d'une carte qui, autrement, n'aurait absolument aucune valeur pour les membres de la profession.

Deux commissions ont interrogé 15 candidats présents, 9 présentant la région Lorraine et 6 présentant la région Alsace.

➤ RESULTATS :

Les notes s'échelonnent de 07,5 /20 à 14,5 /20, la moyenne se situant à 10,86 /20.

➤ RECOMMANDATIONS :

Il faut rappeler une fois encore aux centres de formation (et particulièrement aux collègues basés à Grenoble) la nécessité de faire appliquer le référentiel et donc de le porter à la connaissance des étudiants. (**référentiel téléchargeable sur le site de l'académie de Dijon (<http://tourisme.ac-dijon.fr>), ainsi que les rapports des stages nationaux, de Beaune janvier 2003 notamment**).

1. En effet (et cela n'a pas été sanctionné) cette année encore bien des candidats n'ont présenté que deux thèmes sur trois, le patrimoine artistique étant considéré comme un thème 1 bis (ou un thème 3 bis comme dans une des fiches présentées) : exemple « les arts de la table et la gastronomie » pour le thème 2 (patrimoine artistique régional)...

Rappelons :

Thème 1 : « expressions socio -culturelles du terroir et patrimoine naturel régional »

Thème 2 : « patrimoine artistique régional »

Thème 3 : « histoire et actualité économique régionales »

2. De même, la forme est bien « complexe » pour des fiches qui ne doivent constituer, comme pour l'épreuve orale E6, qu'un simple soutien à l'attention portée par les jurés à la prestation orale, seule notée. Une douzaine de pages (or le référentiel précise 3x3 maximum...) reliées, illustrées (mais photos non légendées), ... rappelons l'inutilité d'introduction et conclusion générales, puisque les trois fiches ne sont jamais exploitées ensemble à l'oral (tirage au sort d'une seule parmi les trois).

Seule la prestation orale est notée.